

Appel à projets – Commissariat d'exposition : Nos espaces de liberté

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

[L'arc – scène nationale Le Creusot](#) est une association de loi 1901 qui transpose sur ses territoires de rayonnement les missions que lui confère son histoire, son projet et le label scène nationale : une programmation nourrie des interactions entre les disciplines et tournée vers la création dans les arts vivants et visuels, une adresse à une population diverse sur un territoire rural et industriel, une attention particulière aux contextes sociétaux et locaux, à la jeunesse et aux projets hors-les-murs.

L'arc se projette comme un espace public de dialogue, de rencontre et de décloisonnement, où les arts vivants dialoguent avec les arts visuels, où chacun peut s'approprier et malaxer les matières artistiques, les pratiquer, les partager.

L'un des axes de programmation en spectacles vivants et en arts visuels est de faire dialoguer les disciplines, de faire résonner les époques et les courants, de confronter les pratiques et les cultures, les origines et les destinations, les formes et les formats...

Deux salles de spectacle, une salle d'exposition de 300 m², un bâtiment de 5 000 m², des espaces de convivialité, des partenaires solides pour des événements et temps forts décentralisés, des moyens consacrés aux recherches artistiques font de la scène nationale un terrain de jeu et d'expérimentation pour les artistes et les habitants du territoire et d'ailleurs.

Le présent appel à projets s'adresse aux commissaires d'exposition pour la conception d'un projet autour de NOS ESPACES DE LIBERTÉ.

Cette notion très ouverte peut s'inscrire dans le champ sociétal, intime ou spatial, mettre en jeu divers médiums et courants artistiques, ainsi que des modes de création pluridisciplinaires. Le programme de la saison 2025-2026 sera rythmé par des propositions de natures différentes (expositions, installations, performances, ...).

Des moyens pour la production d'œuvres, des temps de résidence peuvent être inclus dans le projet.

L'arc dispose d'un fonds d'estampes riche de près de 400 œuvres pouvant être mis à disposition (inventaire envoyé sur demande).

Date d'envoi des dossiers de candidature : fin mai 2025

Temporalité envisagée : début octobre 2025 – fin mai 2026

Expositions et installations possibles dans un espace dédié (salle d'exposition de 300 m²) et dans les autres espaces du lieu ou autour du lieu.

MISSIONS DU OU DE LA COMMISSAIRE D'EXPOSITION

Le ou la commissaire d'exposition aura en charge d'imaginer et développer un projet curatorial original et personnel.

Il ou elle :

- Prendra en compte les espaces à disposition,
- Proposera une sélection d'artistes,
- Gèrera le budget alloué pour l'opération en lien avec L'arc,
- Coordonnera les différentes phases préparatoires de l'exposition,

- Participera à la conception des textes de présentation de l'exposition, supports de communication et de médiation, en collaboration avec l'équipe de L'arc : le ou la commissaire devra fournir un texte de présentation du projet et des textes explicatifs sur chaque œuvre et artiste pour les documents qui seront réalisés selon la charte graphique de L'arc,
- Participera aux réunions de préparation avec l'équipe de L'arc et les partenaires le cas échéant, à l'élaboration des actions de médiation et aux événements associés.

BUDGET

Pour une parfaite exécution du projet, un budget plafonné à 40 000€ pourra être attribué pour couvrir la totalité des dépenses liées à l'exposition incluant :

- La conception du projet et des expositions,
- Les trajets du ou de la commissaire,
- Les frais du ou de la commissaire (honoraires, *per diem*, frais sur place),
- Les honoraires des artistes, *per diem* et trajets,
- Les frais de production (si production d'œuvres),
- Les frais de transport des œuvres (aller et retour),
- La régie du montage de l'exposition,
- La régie des événements dont le vernissage et frais dédiés,
- Les assurances,
- La communication et les relations presse liées à l'exposition.

Un budget prévisionnel sera défini entre L'arc et le ou la commissaire avant la signature du contrat et au regard d'éléments connus par la structure lors d'expositions précédentes. Des financements complémentaires pourront être recherchés par la ou le commissaire en collaboration avec l'équipe de L'arc.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature devra comprendre les éléments suivants (en format PDF, via lien de téléchargement uniquement - Dropbox, WeTransfer...) :

- Une lettre motivant le projet de 2 pages maximum, inscrivant celui-ci dans votre démarche globale et dans les intentions de la scène nationale,
- Un CV (avec nom, date de naissance, adresse postale et mail, numéro de téléphone) avec une liste des expositions dont le commissariat a été assuré et une bibliographie, le cas échéant,
- Une proposition d'exposition incluant :
 - Une courte note d'intention résumant le projet en 15 lignes maximum, son lien à la thématique retenue,
 - Un texte de présentation du projet,
 - Une liste des artistes pressentis pour les événements et actions, notamment ceux du 1^{er} volet de la programmation (octobre 2025 - janvier 2026), avec une courte présentation de leur travail,
- Un premier budget prévisionnel général du projet présentant dépenses envisagées et recettes,
- Une copie de l'inscription micro BNC, Agessa et/ou Maison des Artistes.

Ce dossier et toute demande de complément d'information sont à adresser à :

- Cécile Bertin, directrice, cecile.bertin@larcscenenationale.fr
- Amélie Dahmani-Moussa, secrétaire générale, amelie.dahmani-moussa@larcscenenationale.fr

Spécificités :

- Murs blancs
- Sol parquet noir
- Système d'éclairage modulable
- Système d'accroche
- Contrôle température et hydrométrie
- Alarme anti-intrusion
- Vidéosurveillance

Salle d'exposition L'arc, scène nationale

échelle 1/100 e

